



SUD
BASKET BALL

Commission Régionale de Discipline
Arbitres Régionaux du 11 Septembre
2022



INCIDENTS

Les rapports jouent un rôle déterminant puisqu'ils ont pour fonction de faire « faire savoir », de porter à la connaissance de l'organisme disciplinaire certains faits.

INCIDENT définition: toutes actions ou comportement n'ayant aucun rapport avec le jeu.

MEMOTECHNIQUE DES 3 MOTS:

- Quand
- Qui
- Quoi

- **QUAND**: le moment de la rencontre (détails: la période, le temps, avant/pendant/après la rencontre).

- **QUI**: numéro du ou des joueur(s) fautif(s), nom/prénom et fonction; ATTENTION si c'est un ou des spectateur(s) si vous êtes dans l'incapacité de connaître son identité le décrire au maximum.

- **QUOI**: Nature de l'incident

Exemples: INSULTES (noter le type d'insultes envers qui) ; COUPS (envers qui, décrire le plus possible); ENVAHISSEMENT DU PUBLIC ou BAGARRE DANS LE PUBLIC (préciser si le délégué est intervenu, où il était au moment des faits)



FDAR

- FDAR: Une faute disqualifiante est toute action antisportive flagrante de joueurs, remplaçants, entraîneurs principaux, entraîneurs adjoints, joueurs éliminés et membres accompagnant la délégation.
- Un joueur ayant reçu une faute disqualifiante doit SORTIR du gymnase ou doit ALLER dans les vestiaires jusqu'à la fin du match; il sera conduit et surveillé par le Délégué de Club.
- **Décision prise de mettre un rapport -----> même procédure que l'incident**
- ENTRAINEUR qui prend un FD doit être remplacé par le Capitaine en Titre
- POUR INFO: un joueur ou un coach qui prends une FDAR est immédiatement suspendu jusqu'à décision de la Commission.



PROCEDURE

- S'isoler dans les vestiaires avec OTM, délégué de club et son collègue.
- Consigner les faits de manière SUCCINTE au dos de la feuille dans l'encadrer INCIDENT avant clôture définitive de celle-ci.
- Inviter les Capitaines x 2 et les Coaches x2 à adresser directement leurs rapports respectifs à la Commission Régionale de Discipline de la Ligue Sud (**ATTENTION si ils sont disqualifiés...**) **si ils ne veulent pas signer, le préciser**
- Rédiger les Rapports LE PLUS RAPIDEMENT possible (dans le vestiaire arbitre ou un endroit à l'abri) en relatant les faits CIRCONSTANCIÉS (Qui?, Quand?, Comment?, Où?, Pourquoi?)
- Préciser les témoignages susceptibles d'être utiles.
- Récupérer les **5 rapports établis** (Arbitres, OTM, Délégué de Club et autres)



- Dans les rapports ont doit :
 - Bien saisir l'importance des faits rapportés
 - Être explicite
 - Être précis et exact
- Exposer dans l'ordre chronologique qui sera un ordre qui sera ordre logique
 - Être bref, utiliser un style sobre et concis
- Envoyer **dans les 72 heures** par tout moyen les originaux à la Commission Régionale de Discipline de la Ligue Sud et par Mail les copies des originaux (en format PDF) à l'adresse suivante: discipline@sudbasketball.fr
- Si un **officiel ou un élu** présent dans le gymnase lui demander d'adresser un Rapport à la Commission Régionale de Discipline Ligue Sud
- **Les imprimés suite à FDAR ou à INCIDENTS** peuvent être téléchargés sur le site de la Ligue soit dans l'onglet Commission Régionale de Discipline soit dans l'onglet CRO.



Rappels:

- Motifs des Fautes Techniques sont à renseigner sur la feuille de marque
- Présence des arbitres lors de la Commission de Discipline est **FORTEMENT** Conseillée
- Les Commissions Départementales de Discipline n'existent plus -----> **il faut envoyer à la CRD**
- **Ne pas envoyer** les rapports à la **CDO** ni à la **CRO**
- **DELEGUE de CLUB OBLIGATOIRE** dans n'importe quelle catégorie.



Adresses Utiles et Numéro

- Commission Régionale de Discipline Ligue SUD
- 1686 Chemin de Sauvacanne
- 13320 BOUC BEL AIR Tél. 07 64 72 02 26
- discipline@sudbasketball.fr

- Gaëlle MURAT Présidente 06.89.19.79.20
- Gmurat@sudbasketball.fr

- Daniel BES Vice-Président 06 08 09 30 13
- bes.daniel2@gmail.com



SUD
BASKET BALL